



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Intersyndicale des orthophonistes reçue au ministère de la Santé le 22 décembre 2014 : cette année s'achève sans aucune perspective d'ouverture de négociations salariales !

Ce lundi 22 décembre 2014, l'Intersyndicale des orthophonistes a été reçue une nouvelle fois au Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes. Malgré la reconnaissance par les représentants du cabinet de Madame la Ministre de l'urgence de la situation de l'orthophonie dans les hôpitaux, il a été clairement affiché qu'aucune ouverture de négociations salariales ne pouvait être envisagée actuellement. Seul un état des lieux de la situation, à l'initiative du Ministère, a été proposé, comme il y a 5 mois.

Il est clair pour les représentants de l'Intersyndicale que la situation ne pourra donc évoluer sans une mobilisation générale. La dégradation de l'offre de soins orthophoniques hospitaliers est inacceptable, pour les patients comme pour les professionnels, avec par exemple pour conséquences l'allongement des délais pour la mise en œuvre des soins, la disparition de lieux de stages pour les étudiants, la dégradation des réseaux ville-hôpital...

Sans reconnaissance salariale de notre qualification, il n'y aura bientôt plus d'orthophonistes à l'hôpital : il n'est plus question d'accepter des grilles salariales à Bac+2 après 4 et maintenant 5 années d'études.

Non à la mort programmée de l'orthophonie hospitalière : Agissons avant qu'il ne soit trop tard !

CONTACTS PRESSE PAGE 2

CFTC Santé et Sociaux : Yannick LARTIGUE 06 81 29 21 92

UFMICT-CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90

FNO : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

FO Santé-Sociaux : Hervé ROCHAIS 06 19 69 01 74 / Christine ARCAY 06 82 29 78 47

FOF : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

SUD Santé-Sociaux : Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96

UNADREO : Stéphanie BOREL 06 22 66 10 65

UNSA : Josette BARBAGIN 06 30 69 85 59

CFO : Fabienne VANNIER 06 17 89 51 99